
CONSEIL DE QUARTIER DES MERISIERS -14 JUILLET

Compte-rendu de la séance du mercredi 22 février 2017



INTERVENTION SUR LE PASSAGE EN ZONE 30

Les enjeux

- Pollution atmosphérique ;
- Précarité et vulnérabilité énergétique ;
- Problèmes de mobilité ;
- Économies ;
- Santé ;
- Cadre de vie.

Les objectifs

- Passer l'ensemble de la Ville à 30 Km/h ;
- A l'exception de l'Avenue Gallieni ;
- Conforter notre Plan climat ;
- Pour le bien être de la population.

Alors, à l'instar de villes de plus en plus nombreuses à avoir généralisé la démarche, pourquoi pas nous ?



Protéger les plus faibles, enfants et personnes âgées, des accidents

- **Les enfants** devraient pouvoir se rendre sans risque à l'école ;
- **Le trajet de l'école** source d'inquiétude importante pour les parents ;
- Aujourd'hui, de nombreuses demandes de « **zones apaisées** » aux abords des écoles ;
- **Les personnes handicapées, âgées**, devraient pouvoir sortir de chez elles en se sentant plus en sécurité.

30 km/h, une limitation plus sûre pour tout le monde et un risque amoindri

La distance pour s'arrêter est diminuée de moitié, passant de 27,7 mètres à 13,3 mètres.

En cas de choc avec un véhicule, le risque de décès est **divisé par neuf**.



Une vitesse moyenne très rarement de 50 km/h

Entre les feux, les carrefours, la circulation difficile, les accélérations, les freinages... **Les véhicules atteignent rarement les 50 km/h en ville.**

De plus, les rares pointes de vitesse **accentuent le bruit de fond, la pollution de l'air**, pour finalement très peu d'effet sur la vitesse moyenne et le gain de temps.

Diminuer les risques sanitaires

- La pollution atmosphérique est à l'origine de **maladies chroniques** ;
- Liées notamment à la circulation ;
- Maladies souvent graves pour les plus jeunes et les plus âgés ;
- La circulation crée des **poches de chaleur** difficilement soutenables lors des canicules, impactant les personnes les plus fragiles ;
- Il s'agit donc d'un enjeu de **santé publique**.



Une signalétique bien plus simple, lisible et moins coûteuse

Quelques panneaux en entrée de ville suffiraient à informer les usagers de la route.

Une généralisation nous permettrait lisser les dépenses de signalétiques dans le temps et de faire des économies à la Ville.

Pacifier notre ville et nos espaces publics

Rendre Bondy plus agréable à vivre, plus respirable et moins bruyante.

Faciliter la marche et le vélo, et tout mode alternatif allant dans le sens du point précédent.

Aspirer à une ville plus sereine, propice aux rencontres, et plus respectueuse de la place de chacun.

Enfin...

- Augmentation du nombre de bondynois dans les années à venir et donc augmentation des voitures ;
- Pour que notre ville reste vivable, la voiture devra laisser un peu plus de places aux autres modes de déplacements ;
- Une démarche qui répond à de nombreuses actions du Plan Climat ;
- Une démarche qui accompagne les ménages vers la sobriété énergétique et la possibilité de faire des économies ;
- Une possibilité de limiter la vulnérabilité de la ville et de ses habitants au changement climatique.

REACTIONS DES HABITANTS

- Les habitants demandent quelles rues seront concernées.
 - Toutes les rues seront en zone 30 par défaut et celles qui seront à 50 seront indiquées
- Les habitants rappellent que la vitesse des voitures n'est pas uniquement responsable de l'émission de particules fines, et qu'il ne s'agirait pas de stigmatiser les automobilistes.
 - La zone 30 n'a pas pour seul objectif de réduire la pollution, elle a également vocation à apaiser la vitesse pour plus de sécurité, notamment dans les circulations piétonnes. Elle permettra, en outre, une réduction de l'émission de particules.
- Les habitants déplorent un manque de concertation sur ce passage en zone 30.
 - Il est rappelé que ce point avait été traité avec les habitants présents lors de la concertation sur le PLU et il est également présenté dans tous les autres conseils de quartier.
- Les habitants s'étonnent que la problématique de l'écologie soit première dans le passage en zone 30, alors que des individus ne respectent pas les obligations en matière d'espace vert sur leurs parcelles.
 - Ces situations sont connues du service urbanisme de la commune, qui veille au respect de la réglementation, notamment dans le cadre du renouvellement du PLU.



CHANGEMENT DE PRESIDENCE DU CCQ

- Mme Agnès Hugues, présidente du CCQ des Merisiers, est maintenant chargée de s'occuper des espaces verts. Ainsi, Mme Souhila Fezari devient l'élue en charge de ce Conseil de Quartier et espère pouvoir entreprendre de nombreux projets mais aussi répondre au mieux aux demandes des habitants des Merisiers. Elle remercie Agnès pour son engagement le long de ces années.
- Une réunion publique en présence des élus concernés aura lieu dans la rue du 4 septembre le 16 mars pour évoquer avec les riverains un ensemble de démarches entreprises sur leurs rues.

DES SITUATIONS PREOCCUPANTES SUR LE PATRIMOINE I3F ET PLAINE DE FRANCE

Les habitants remontent les problèmes de sécurité, de propreté et de réhabilitation du patrimoine Plaine de France de l'avenue Maurice Benhamou.

- L'élue a déjà été alertée par l'état de ce patrimoine et a donc entamé certaines actions. Madame la Maire a rencontré le bailleur. Un autre rendez-vous est pris en mai pour échanger sur des engagements concrets afin de remédier à la situation. En attendant, le bailleur s'est engagé à nettoyer le parking et les parties communes.

Les habitants alertent l'élue sur la situation du patrimoine I3F avenue Marx Dormoy. Il n'y a plus de chauffage ni de gardien dans l'immeuble et le patrimoine se dégrade.

- L'élue propose aux habitants de venir en rendez-vous en Mairie pour lister les problèmes existants. Un diagnostic GUP en présence de l'élue et d'agents de la Mairie sera effectué sur ce patrimoine et une rencontre avec I3F sera organisée.

Les habitants demandent si les bailleurs ont une obligation de ravalement.

- La question sera transmise aux services concernés

REMARQUES DIVERSES

Remarques sur la voirie

- Les habitants demandent comment des personnes en situation de handicap peuvent faire pour avoir une place rue de la Villageoise et rue Lucien Chapelain.
- La signalétique indiquant le nom des rues est dégradée sur tout le quartier.
- Les habitants demandent un meilleur traçage des places de stationnement dans les rues.
- Les habitants demandent à ce que les pieds des arbres soient reflouris.
- Dans l'avenue de la Parisienne, les poids lourds cassent le bateau de certains habitants.
- Une visite sur place va être organisée
- Sur la rue du 4 septembre et l'avenue de la Parisienne les habitants signalent des dos d'ânes mal placés
- La passerelle de l'école Pasteur glisse lorsqu'il pleut et l'éclairage n'est pas suffisant.



Remarques sur les commerces

- Les habitants demandent quand les commerces seront livrés dans le nouvel immeuble de la rue Fontaine.
- Les habitants demandent une plus grande diversité des commerces sur le marché Suzanne Buisson.

Remarques sur la sécurité

- Au croisement de l'avenue Gueugnon et de la route d'Aulnay les habitants signalent un trafic de stupéfiant et plusieurs véhicules-ventouses stationnés (parfois sur le trottoir)
- Les habitants signalent plusieurs vols au marché Suzanne Buisson
- Sur l'avenue Gueugnon un chien aboie sans cesse ce qui gêne et inquiète beaucoup le voisinage.

Remarques sur la propreté

- Les buissons de l'angle Rue Fontaine/Avenue de la Villageoise servent d'urinoirs.
- L'angle rue du 14 juillet/av. de la Villageoise est sale et des encombrants y sont souvent déposés
- Le parking du CHU Jean Verdier est dans un état déplorable
- Une rencontre avec le responsable du CHU va être organisée
- Après l'élagage des arbres, les brindilles ne sont pas ramassées et cela encombre les trottoirs.

Remarques sur l'urbanisme

- Les habitants demandent si le nouveau bâtiment construit rue Fontaine respecte le règlement en matière de recul et de respect des constructions voisines.
- Les habitants demandent s'il y a un projet sur le jardin Pasteur.

